Mise en ligne : 26 avril 2017.
Dernière modification : 25 juillet 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

MANUFACTURE DE TABACS DE L'INDO-CHINE, Hanoï une création de Louis Lecacheux & Cie

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Lecacheux_&_Cie-Con-voi.pdf

PRÉPARATION INDUSTRIELLE DES TABACS

(*Bulletin officiel de l'Indochine française*, octobre 1902)

Quelques essais ont été faits en Cochinchine, mais ils ont porté surtout sur la confection de cigarettes, soit avec des tabacs algériens importés, soit avec des tabacs du Laos. Une manufacture se monte en ce moment à Hanoï (juillet 1902) où MM. Lecacheux et Cie commencent à traiter des tabacs indigènes fermentés et confectionnés en cigares, sous la direction compétente d'un Espagnol ayant eu la pratique de Manille. Elle en est encore à la période d'essais, s'efforçant d'opérer une sélection parmi les tabacs indigènes qui lui parviennent mal fermentés et mal préparés. Les premiers cigares mis en circulation à titre d'échantillons sont très présentables. La main-d'œuvre annamite se montre très habile.

Ces Messieurs s'occupent aussi de la fabrication de tabacs annamite et chinois pour la pipe, dont, comme nous allons le voir à propos du commerce, le débouché local est considérable. Ils se proposent aussi d'entreprendre la culture de sortes sélectionnées de tabac en terrains choisis. Il faudrait qu'ils obtiennent des indigènes et des planteurs européens une fermentation plus complète et plus régulière.

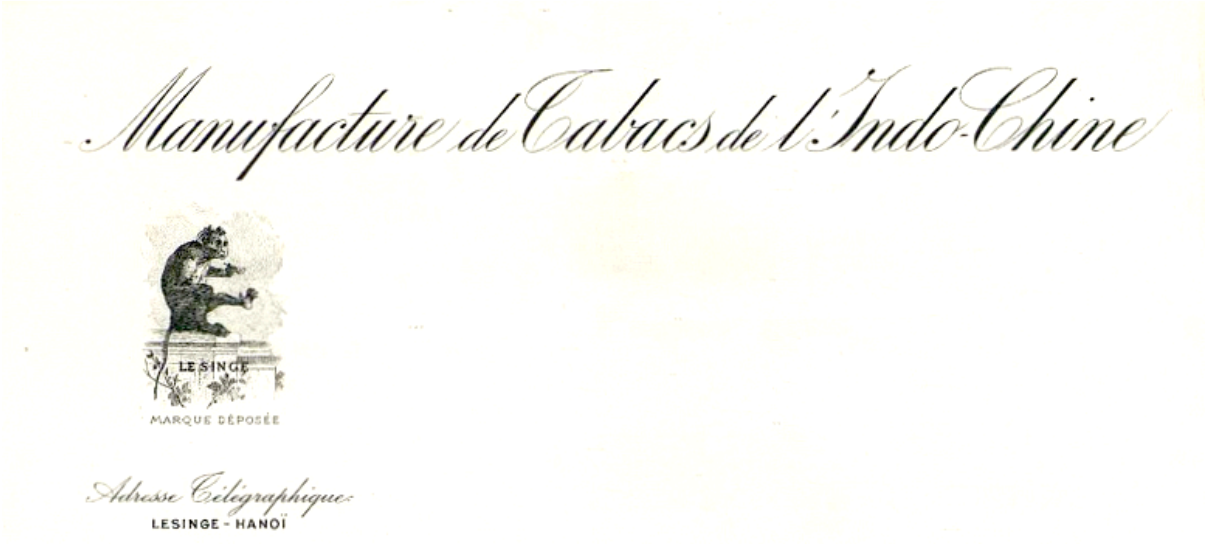

Lettre à entête de la Manufacture de tabacs de l'Indo-Chine (1903)

LÉGION D'HONNEUR

Ministère des colonies

(*Journal officiel de la République française,* 21 mai 1903)

(*Bulletin officiel de l'Indo-Chine française*, juin 1903, pp. 580-591)

Chevalier

Lecacheux (Louis), vice-président de la Chambre d'agriculture du Tonkin ; membre du conseil du Protectorat ; a créé au Tonkin, qu'il habite depuis six ans, une exploitation agricole de 6.000 hectares et a fondé à Hanoï une importante manufacture de tabac. A exposé à Hanoï des produits qui ont été particulièrement remarqués ; titres exceptionnels.

———————————

Tabacs

(in *Mission à l'exposition de Hanoï et en Extrême-Orient (1902-1903) : rapport général* par Antony Jully et le capitaine Albert Ducarre, commissaire adjoint, 1903)

[48] Les produits de la manufacture de tabacs installée au Tonkin par M. Lecacheux nous avertissent que l'utilisation du tabac indigène peut donner des résultats très satisfaisants ; le propriétaire est allé d'ailleurs sur place étudier lui-même les procédés employés aux Philippines ; aucune exportation n'a encore été faite, croyons-nous, mais nous souhaitons que la consommation locale, assurée jusqu'à ce jour par le tabac du « Globe », revienne à ces produits ; les efforts réalisés méritent le succès.

———————————

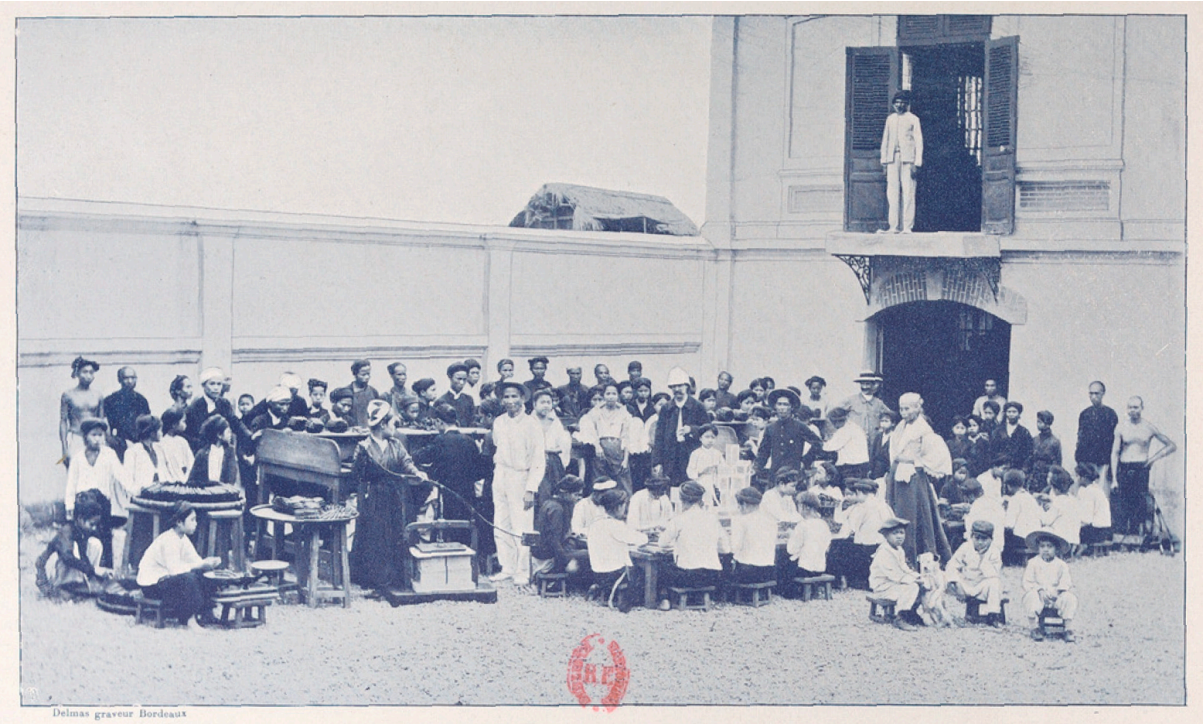

La fabrication des cigares chez MM. Lecacheux & Cie, à Hanoï.

Alfred Raquez, *Entrée gratuite*, Saïgon, fin 1903, p. 270.

———————————

Les avatars d'un ancien député
(*La Croix*, 8 juillet 1904)

On s'entretient beaucoup au Tonkin de l'affaire Lecacheux. Ce personnage, âgé de 35 ans, était allé en Extrême-Orient pour faire une grosse fortune.

Il avait obtenu plusieurs concessions et avait fondé une Société pour l'exploitation des tabacs. Le gouvernement l'a décoré de la Légion d'honneur.

Or, il y a quelque temps, on annonçait la fuite de Lecacheux. qui laissait un passif d'un demi-million.

Parmi ses victimes se trouve un ancien député colonial qui a à son actif plusieurs affaires malheureuses.

Le *Courrier d'Haïphong* donne ces renseignements sur la misérable situation que la fuite de Lecacheux vient de faire à M. Chaudey, arrivé récemment au Tonkin :

M. et Mme Chaudey ont pris le train à Haïphong et sont arrivés à Hanoï.

M. Chaudey n'est pas chargé de mission, comme d'habitude les anciens députés venant en Indo-Chine.

Une personne qui a débarqué en même temps que lui à Haïphong rapporte la curieuse scène suivante, qui a eu lieu à bord, à l'arrivée :

Un Haïphonnais se présente et reconnaît M. Chaudey. Poignées de mains et salutations d'usage. On échange quelques paroles et, finalement, M. Chaudey dit à notre compatriote :

— Je viens au Tonkin pour m'occuper d'affaires. Je suis engagé avec contrat par un gros industriel, M. Lecacheux.

Embarras de notre compatriote qui voit que M. Chaudey ignore tout.

— Savez-vous où est M. Lecacheux ? demande notre concitoyen à M. Chaudey.

— Mais à Hanoï sans doute.

Alors avec toutes sortes de précautions, le drame fut appris au nouveau débarqué. M. et Mme Chaudey paraissaient atterrés, d'autant que M. Chaudey comptait sur la situation promise par M. Lecacheux.

———————

ÉTATISME OU LIBERTÉ ?
par M.D. [Marc Dandolo]
(*L'Avenir du Tonkin,* 14 décembre 1923)

……

M. Doumer, néanmoins, vit, avec le plus vif intérêt, se créer de belles entreprises qu'il encouragea de son mieux, secourut de diverses manières, et justement il faut, parmi elles, placer, à côté de la société Lombard, des alliés de l'Annam, la Société des Tabacs que fonda M. Lecacheux. Confiant dans les destinées de ces deux affaires et sachant gré à leurs promoteurs de les avoir conçues, M. Doumer fit de MM. Lombard et Lecacheux, en un minimum de délai, des chevaliers de la Légion d'honneur. À cette époque déjà lointaine, ne l'oublions pas, le département ne prodiguait pas aux coloniaux le ruban rouge ! M. Doumer avait jugé — avec le maximum de vraisemblance — que le Tonkin et l'Annam devaient être pays producteurs de thé et de tabac ; des cultures qui, tout près de nous, faisaient la fortune de Manille et de Ceylan, pouvaient raisonnablement contribuer à la nôtre. Avec juste raison, il en jugeait de même pour la soie et sans doute le café.

Par malheur, il ne reste de la personne même de M. Lecacheux, dans les souvenirs des vieux Tonkinois, qu'une vision fort triste et ce ruban rouge, l'un des premiers

décernés dans le pays, fut peut-être cause d'une timidité accrue dans les distributions ultérieures. Quant à M. Lombard, fort honnête homme, il mourut sans que le succès eut couronné ses efforts.

……

Suite :
1904 (8 février) : Tabacs de l'Indochine.
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Tabacs_Indochine-Hanoi.pdf